Samedi, 29 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 117.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS.	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 40 c.
Dix fois dans un mois.	» — 30
Réclames.	1 — »»
Faits divers	1 — 50

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 28 SEPTEMBRE 1849.

Les proclamations papales, que l'on regardait, il y a un an à peine, comme de grands événements du temps, n'ont maintenant, tout au plus, qu'un intérêt de réminiscence.

Il est désormais prouvé que Pie IX ne comprend pas mieux sa position de souverain italien qu'il n'a compris ses devoirs de chef de l'église catholique. C'est surtout en sa qualité de chef des fidèles qu'il aurait pu opérer pour le bien de l'humanité d'une manière plus salutaire et plus décisive qu'aucun de ses prédécesseurs.

Le moment était solennel, unique. Les esprits de la chrétienté, les uns las de la longue immobilité où les retenait l'Église officielle, les autres fatigués de doutes et exténués d'efforts religieux qu'ils avaient tentés en dehors de l'Église, étaient tous réduits à attendre leur salut de la Providence.

Les catholiques et les schismatiques, les sectaires de l'Europe et ceux du nouveau monde étaient tous d'accord sur ce point que, pour ranimer la vie chrétienne, il ne fallait rien moins qu'une nouvelle effusion de l'esprit de Dieu.

Au milieu de cette attente solennelle, le nom de Pie IX retentit, salué des acclamations du Peuple de Rome, auxquelles vinrent bientôt se joindre les bénédictions des Peuples de l'Italie entière. « Nous vous annonçons, » dit le proclamateur du haut du Quirinal, « *nous vous annonçons une grande joie, nous avons le pape Pie IX.*

Annuntiamus gaudium magnum! Ces paroles cessèrent alors d'être une vaine formule. Elles exprimaient réellement le sentiment de ceux qui avaient fait l'élection et de ceux qui en apprenaient le résultat. Le clergé était dans la jubilation, le Peuple uni d'âme et de cœur avec le clergé. Tout le monde se disait : « *Cela ne s'est pas vu à Rome depuis des siècles.* » Et quelques-uns ajoutaient tristement : « *Et cela ne se verra plus!* » Cette joie dont se feraient difficilement l'idée ceux qui ne l'ont point partagée, joie excessive, presque folle, avait les motifs les plus sérieux.

On sait que le clergé forme dans les Etats de l'Eglise une caste à part. C'est, à proprement parler, la seule caste privilégiée; la noblesse n'est que son émanation. C'est le clergé qui choisit le pape, lequel fait les nobles. C'est le clergé qui dispose de toutes les places militaires et administratives. Il est protégé en outre par les forces des monarques de l'Italie et les sympathies de l'Autriche et de la Russie. Rien ne manquait donc au pouvoir matériel de la caste. Quant au spirituel, personne ne le lui disputait ; non pas que l'on fût à Rome plus convaincu que partout ailleurs de sa supériorité spiritualiste, mais parce que depuis longtemps, à Rome, il n'y avait plus personne qui s'occupât des questions religieuses et de la morale dans ses rapports avec la religion.

Cependant la caste, maîtresse du temporel et du spirituel, n'était pas sans inquiétude sur la solidité et la durée de son double règne. Elle se sentait de plus en plus séparée du Peuple; elle devenait étrangère à la vie italienne, étrangère à l'Italie. Et, si elle s'expatriait ainsi en esprit, si elle se détachait du sol natal, ce n'était pas pour se réfugier en esprit, pour prendre l'essor vers le ciel : non, c'était pour s'attacher plus intimement aux cabinets de Turin et de Naples, et aux ambassadeurs d'Autriche et de Russie.

Ce qui arrive maintenant en France, où nous voyons un parti placer toutes ses espérances dans le Cosaque, a eu lieu depuis longtemps à Rome. Depuis longtemps, les hommes qui représentaient le mieux à Rome le vieux principe ultramontain fondaient toutes leurs espérances sur la Russie. Mais la Russie était loin. L'Autriche paraissait plus occupée de questions territoriales que du soin de raffermir l'esprit clérical à Rome; et les princes italiens avaient trop à faire chez eux. Dans cet état des choses, la situation des hommes du clergé de Rome ressemblait beaucoup à celle des hommes blancs dans les colonies.

Il existait même moins de rapports entre un Italien séculier et un prêtre, qu'il n'y en a entre le nègre et son maître. L'Italien, après s'être agenouillé le matin devant le prêtre officiant la messe, et après avoir assisté à son prône, évitait soigneusement le même prêtre tout le restant de la journée. Un prêtre était pour lui quelque chose d'étranger, d'hostile, disons le mot, quelque chose de hideux. Le clergé le savait bien : il se défiait du Peuple, il le craignait, il le détestait.

Jugez donc de la joie du clergé, de cette partie du clergé qui conservait des sentiments chrétiens, lorsque, à l'avénement de Pie IX, il vit un prêtre, le chef des prêtres, salué comme l'homme le plus populaire de l'Italie. L'immense popularité du chef rejaillissait sur tous les membres de l'Eglise. Celui qui est censé tenir les clefs de la cité de Dieu rouvrait aux prêtres la cité des hommes. Il leur rendait la patrie, il les rendait à la patrie.

Les patriotes commencèrent à penser que ceux qui se donnent pour serviteurs de Dieu ne sont pas nécessairement obligés d'opprimer l'humanité; ils voyaient dans Pie IX la preuve vivante qu'il peut y avoir parmi les prêtres des hommes généreux.

Le pape osa déplaire aux despotes de l'Europe; donc la religion n'exclut pas le courage civil : le souverain de Rome amnistiait ses sujets; on ne pouvait donc plus dire que le catholicisme endurcit nécessairement les cœurs : et, puisque les améliorations les plus salutaires s'annonçaient par l'organe du chef de la religion dans les Etats de l'Eglise, il se pouvait bien, en effet, que la religion et l'Église eussent pour but d'améliorer les hommes. Pour la première fois, la religion et l'Église attirèrent l'attention sérieuse du peuple italien; celle du monde entier était déjà fixée sur le chef-lieu de l'Eglise et sur son premier magistrat; car ce qui se passait à Rome se repétait dans le monde entier.

Les penseurs de tous les pays, à quelque secte religieuse qu'ils appartiennent, avoueront qu'ils ont eu un moment de joie et d'espérance dont ils sont redevables au pontife romain. On se réjouissait de voir tomber tous les obstacles qui séparaient les différentes sociétés chrétiennes de l'Eglise mère; on espérait que, forte de cette unité qui semblait si prochaine, l'Eglise, ayant reconquis le sentiment de son universalité, reprendrait sur la voie du progrès sa marche glorieuse et cette fois vraiment triomphante ! — Qui est-ce qui aurait pu désormais lui résister?

Dans toutes les sectes, dans toutes les philosophies il n'y avait pas de théorie, pas de système, pas de préjugé qui pût tenir contre ce désir inné dans le cœur de l'homme de s'unir à ce qui paraît bon et vrai et juste. Or, à aucune époque le catholicisme n'est apparu meilleur, plus vrai et plus juste. Les hérétiques, les philosophes et les incrédules, qui avaient pour le vieux catholicisme les mêmes motifs de défiance et d'aversion que le peuple de Rome conserve pour son clergé, saluèrent Pie IX comme le représentant du catholicisme renouvelé.

Ils conclurent, de même que le Peuple de Rome, qu'il y avait possibilité d'unir dans le sein de l'Eglise universelle les désirs et les pensées de notre temps avec la foi sur laquelle s'appuie le catholicisme et avec la tradition qu'il porte en lui. Si les philosophes et les hérétiques ne se convertirent pas tout de suite, du moins ils se promirent intérieurement d'examiner avec plus d'attention les dogmes et la doctrine catholiques. Cette disposition des esprits était universelle.

Pie IX méconnut complètement sa position. On attendait de lui qu'il appliquât les vérités chrétiennes à la discipline de l'Église et aux lois politiques, et il laissa les affaires ecclésiastiques *in statu quo*, dans ce *statu quo*, objet perpétuel de scandale pour le monde, et qui fut la source de tous les malheurs de l'Italie! Il laissa *in statu quo* le cardinalat, la prélature et le clergé régulier. Tout le monde sait que les membres du sacré collége sont, pour la plupart, des hommes d'un esprit vulgaire, d'un caractère nul et d'une instruction médiocre. Tout occupés de petites intrigues de cour et de soins de petite administration, ils n'avaient ni l'envie, ni le loisir de faire des études scientifiques sérieuses.

Quant aux dons spirituels et aux vertus chrétiennes héroïques du cardinalat, on n'en entendait plus parler à Rome. Les princes de l'Eglise passaient, au contraire, pour être ennemis de tout ce qui ressemble à la vie spirituelle, à la vie intérieure, ou qui porte le caractère d'un zèle ardent ou d'une piété profonde. La plupart d'entre eux reprochaient à Pie IX sa piété. Le premier devoir du souverain pontife était donc de s'entourer de personnes qui eussent du moins une véritable piété.

C'est par la réforme de la chambre privée du saint père et du sacré collége que devait commencer la reconstitution de l'Italie. Nous croyons superflu de parler de l'état du clergé régulier, de tous ces couvents et congrégations formés jadis par des hommes de zèle et d'action, et où maintenant se réfugient la torpeur et l'indolence. Tout cela a été laissé *in statu quo*. Le monde religieux, qui s'attendait à un mouvement providentiel dans l'Eglise, vit régner dans son centre même l'antique immobilité.

Cette immobilité vient d'être érigée en principe par celui des papes qui paraissait le moins ennemi des réformes. Il est évident que Pie IX est décidé à tout sacrifier pour conserver dans l'ancien état ce qu'il appelle l'Eglise, c'est-à-dire le personnel, les possessions et les priviléges du clergé. On conservera donc décidément ce qui fut la cause de l'hérésie de Luther et de Calvin, des souffrances de Galilée, de la révolte philosophique du dernier siècle et du misérable état actuel de l'Italie. La religion n'a plus rien à attendre du pape.

Ce pape, comme prince italien, ne paraît pas avoir la moindre idée des besoins et des sentiments politiques de ses sujets.

Chose incroyable! il ne sait pas, jusqu'à présent, que ce que les Romains voulaient avant tout, c'était d'être Italiens. Lui, cardinal du temps de Grégoire XVI, il n'a donc pas eu connaissance de ces innombrables procès que l'on faisait alors aux patriotes romains! il n'a donc jamais lu le réquisitoire des procureurs pontificaux! il n'a donc jamais parlé avec leurs victimes! Comment s'imagine-t-il que les martyrs de Saint-Ange, d'Ancône, de Civita-Vecchia, sans parler de ceux du Spielberg, n'avaient dans leurs tentatives politiques d'autre but que d'introduire à Rome l'institution de la garde nationale et du Code civil! Ce qui prouve l'isolement où vivaient les prêtres, c'est cette ignorance des choses de leur pays qui étaient connues de toute l'Europe.

Si le pape avait moins ignoré les tendances du Peuple de Rome, il ne se serait pas étonné du peu d'effet que produisirent sur l'esprit des Italiens ces créations des consultes, des conseils municipaux, des chambres et de la garde nationale. A chacune de ces concessions, avec lesquelles on croyait pacifier Rome, le Peuple répondait par un cri de guerre. Le Peuple était prêt à se dévouer à la cause de ses frères toscans, lombards et vénitiens. Le Peuple prêchait la croisade. Il demandait qu'on lui permît de souffrir et de mourir pour ses frères. Il croyait que c'était là son devoir religieux.

Le pontife pratiquait autrement la religion. Il se proclamait ennemi de la guerre, car il abhorrait, disait-il, l'effusion du sang (autrichien, entendons-nous); car plus tard il n'hésita pas à appeler la guerre sur son propre pays, et il se félicite, dans sa dernière proclamation des résultats de cette guerre, qui fut pourtant cause d'une grande effusion de sang *italien*.

Cette manière de pratiquer la religion répond à la théorie que le pontife en a donnée dans une de ses précédentes proclamations. La religion, d'après lui, consisterait à « *assurer aux hommes l'usage des bonnes choses de la terre et la liberté de célébrer les pompes religieuses* (1).

La terre et les pompes ! Le dernier mot du serviteur des serviteurs de Dieu! du successeur de saint-Pierre! de celui qui prétend représenter le crucifié!

Et le dernier mot du monarque réformateur est une consulte, imitation informe de notre conseil d'Etat, du sénat russe, ou bien du divan du Grand-Turc !

(1) Voir la proclamation du pape à l'occasion de la prise de Rome par les troupes françaises.

Nous commencerons mardi 2 octobre ;

BENA-MOUDHI

A LA RECHERCHE DU BONHEUR DES PEUPLES.

(LÉGENDE ORIENTALE.)

Prochainement nous publierons ;

LES ACCUSÉS DU 13 JUIN,

Biographie des soixante-sept citoyens renvoyés devant la Haute-Cour,

PAR UN PRÉVENU DU 13 JUIN.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 28 SEPTEMBRE 1849.

MÉMOIRES D'UN AVEUGLE-NÉ (1).

NOUVELLE.

— « C'est aimable, dit-elle, mais comment ferez-vous ?

— « Le désespoir m'inspirera, lui dis-je.

« A ma grande surprise, elle parut presque contente de cet aveu, et me dit d'une voix douce :

— « Pauvre garçon, comme il m'aime!

« J'avais flatté sa vanité en menaçant de l'assassiner. O vanité de la femme ! ô vanité intraitable ! vanité sans peur et sans limites!

« Je crus l'avoir enfin touchée; je revins à mon amour, je priai, je suppliai; elle se réfugia dans sa vertu. La dérision était trop forte! Je l'accablai d'injures de ruisseau. Elle me dit tranquillement que j'étais malhonnête. Je lui offris de l'épouser, et elle me répondit d'une voix limpide comme un calcul mathématique :

— « Mon cher, je ne veux point me marier, n'importe avec qui... Je veux être libre. Et puis, de bonne foi, que ferais-je d'un mari aveugle?

— « Vous avez raison, répondis-je.

« Je gagnai ma chambre au plus vite. Je maudis mon père, ma mère et Dieu. Ma douleur s'éteignit dans un torrent de larmes.

« Le soir, Mme de Préval dit à une de ses amies :

— « Tu ne sais pas, ma chère? l'aveugle qui veut m'épouser!

— « Epouse-le, répondit-elle : ça fera un mari-modèle.

« Elles se mirent à rire toutes les deux, et je dus faire semblant de rire aussi.

« Je me considérais comme un homme dévoué au crime et à la mort. Dans cette résolution j'avais puisé je ne sais quelle tranquillité sinistre, que Mme de Préval ne pouvait comprendre, mais qui lui causait plus d'inquiétude que mes menaces. Elle voulut en finir avec cet esclavage de tous les instants, avec cette surveillance d'aveugle qui ne s'endormait ni nuit, ni jour. Elle ne concevait point qu'un homme sans aucun droit sur elle, et qui lui avait servi de jouet, devint son maître.

« Elle essaya d'abord de faire dire qu'elle était sortie; mais cela ne servait à rien, car j'écartais la servante et je passais d'autorité. Alors elle se plaignait amèrement de mon sans-façon, s'emportait jusqu'à la colère, et me faisait comprendre que ma présence lui était à charge. J'écoutais tout cela tranquillement, sans donner le moindre signe de douleur ou d'amour-propre blessé. Je prenais un siége ou je me mettais au piano sans répondre un seul mot, et la laissant parler seule comme si j'avais été sourd. Mon impassibilité l'exaspérait; mais, en définitive, elle se sentait vaincue par une volonté plus forte que la sienne.

« Elle essaya des sorties. Elle partait quelquefois dès le matin avant que je ne fusse levé, et ne rentrait qu'à minuit. Mais invariablement à minuit elle me trouvait au seuil de sa porte et elle ne pouvait éviter ma présence. Je ne lui faisais point de reproches ni de menaces, mon visage, immobile comme un masque, était un reproche et une menace assez terrible.

« Pour moi, qui voyais ces longues absences se multiplier avec des tortures que je ne puis exprimer, je sentais bien que le dénoûment de cette lutte sans merci approchait. J'avais le pressentiment que je serais vaincu, et telle était la misère de ma situation que l'existence me pesait comme un fardeau.

« Enfin Mme de Préval, fatiguée de fuir mon inévitable présence, prit une résolution. Sa lâcheté avait longtemps reculé, mais devant l'infamie qu'elle se préparait à commettre, il n'y avait plus moyen de temporiser, il fallait absolument me bannir.

« C'était hier matin : contre son habitude, depuis plus de quinze jours elle ne prit point sa mantille et son chapeau pour sortir, elle me dit au contraire de m'asseoir avec un petit ton froid et résolu qui me fit craindre quelque catastrophe. »

— « Monsieur, articula-t-elle, vous vous attendiez sans doute à me voir partir comme les autres jours, mais je suis lasse de fuir ma maison, à cause de vous. Je suis ici che moi, je prétends y être ma maîtresse, et je vous préviens qu'à dater d'aujourd'hui vous trouverez ma porte fermée. Il est temps que cette obsession finisse. J'en suis fatiguée au-delà de tout ce que je puis dire.

— « Madame, répondis-je en comprimant la douleur du nouveau coup de poignard que je venais de recevoir, je n'ai pas le droit d'entrer chez vous malgré votre volonté. Votre domicile vous appartient puisque vous l'avez loué. Vous auriez le droit de me faire jeter dehors si j'y entrais malgré vous...

— « Et je vous préviens que j'en userais, interrompit-elle, car j'ai assez de votre espionnage. Quand j'ai eu quelques bontés pour vous à cause de votre misérable état, je ne m'attendais pas à de pareils procédés.

« Je reçus sans changer de visage ce nouveau coup aussi lâche que cruel.

— « Je comprends et je devine, lui dis-je, le motif qui vous fait me bannir de chez vous.

— « C'est une résolution prise depuis longtemps.

— « Vous attendiez que certaines circonstances la rendissent absolument nécessaire.

— « Peu vous importe. Je n'ai, vous dis-je, pas de comptes à vous rendre... Il n'y a pas besoin de plus longue explication entre nous. Ainsi, monsieur, veuillez me faire le plaisir de vous retirer; je désire être seule.

« Je me levai la mort dans l'âme et je fis quelques pas en chancelant. J'avais tellement perdu la science de l'air et du son que je me cognai au mur, et je fus obligé d'étendre les mains pour retrouver mon chemin dans cet appartement où j'étais entré tant de fois. Mon cœur se brisa et je m'écriai :

— « Ah! comment peux-tu me chasser, moi qui t'aimais tant !

— « Par ici... à droite, dit-elle froidement pour me remettre dans mon chemin.

« J'eus honte de moi-même, j'avalai ma douleur. Quand nous fûmes au seuil de la porte, je me tournai vers madame de Préval avec un sourire qui dut l'épouvanter et je lui dis :

— « Je devine pourquoi vous me chassez. L'homme cède aux lois, mais l'âme n'en connaît point... Vous ne m'échapperez pas, je vous surveillerai!

— « Je m'en moque! s'écria-t-elle. Allez-vous-en au diable et laissez moi la paix!

« Ce disant, elle me ferma la porte au nez.

« Son dermier mot avait achevé de me la faire comprendre.

— « Voilà donc, me dis-je, les femmes qui font les délices des vieux et des jeunes désœuvrés de ce monde!

« Et moi aussi je l'aimais!...Quand je me sentis seul sur le palier avec cette porte fermée derrièrre moi, je crus que je venais d'entrer dans un ces déserts immenses dont parlent les voyageurs. Je me sentais tellement faible et tellement isolé que je n'osai point m'enfermer dans ma chambre. Je

(1) Voir les numéros des 25, 26 et 27 septembre.

Une réunion assez nombreuse de représentants nouvellement arrivés à Paris, tous membres influents du tiers-parti, aurait eu lieu, sous forme de diner, dans un des salons du Palais-National.

Le manifeste du pape a fait, tout le temps de la réunion, le texte de la conversation.

Il aurait été décidé que tous les membres de la réunion et leurs amis retireraient leur appui au ministère.

La cause de cette résolution serait la reculade du parti Dufaure dans le ministère, au sujet de la lettre du 18 août, la faiblesse que le ministre de l'intérieur vient de montrer dans la révocation du préfet des Bouches-du-Rhône, et son hésitation à faire choix d'administrateurs pour une demi-douzaine d'arrondissements, depuis longtemps veufs de sous-préfets.

M. Dufaure veut tout ménager, il perdra tout.

MM. les représentants étaient aujourd'hui très nombreux dans la salle des conférences de l'Assemblée Législative. On s'entretenait avec une certaine animation des affaires de Rome et du manifeste du pape.

Un bruit, qui tend à prendre de plus en plus de la consistance, circulait aujourd'hui dans plusieurs salons politiques. On assurait que la maladie de M. de Falloux n'avait été qu'une *petite comédie*.

Une lettre de Gaëte, nous arrivant par la voie de Madrid, nous donne des détails sur tout ce qui s'est passé à la camarilla de Gaëte à la réception de la lettre du président, et sur les résolutions qui s'en sont suivies. Nous la donnerons demain à nos lecteurs.

Nous avons reçu une lettre du comité démocratique polonais de Londres au sujet des émigrations de Polonais en Amérique. Le défaut d'espace nous oblige à en renvoyer la publication à demain.

On nous écrit de Londres :

Londres, 27 septembre 1849.

Le grand apôtre de la paix universelle, Richard Cobden, vient de déclarer une guerre à mort à l'Autriche, qui cherche à négocier un nouvel emprunt sur la place de Londres. Une simple lettre écrite d'Oaklands, le 25 septembre, sert de manifeste au rival de l'abbé de Saint-Pierre. Il déclare que les amis de la paix et du désarmement doivent protester avec énergie contre le système grâce auquel l'Autriche et d'autres puissances tiennent constamment sur pied d'innombrables armées, toujours prêtes à porter la guerre et la destruction, non seulement dans leurs propres Etats, mais encore sur le territoire des Etats voisins.

Il annonce, en conséquence, qu'un grand meeting sera convoqué immédiatement à Londres pour dénoncer à l'Europe ce nouvel attentat, médité par l'Autriche contre des ressources financières qui, au lieu d'alimenter l'industrie, serviront à payer Haynau et ses Croates de leurs *boucheries* de Brescia et de leurs atrocités en Hongrie. Aucun ami, aucun admirateur des Madgyars et des Italiens, ajoute M. Cobden, n'osera braver sans doute les clameurs d'indignation que soulèvera cet audacieux projet d'emprunter au public européen l'argent destiné à solder la violence et l'injustice.

Eh bien! à la bonne heure. Pour un ami de la paix, M. Cobden n'entend pas trop mal la bonne guerre et sait frapper l'ennemi au défaut de la cuirasse.

Le 22 septembre a été, pour les écrivains de la presse royaliste, l'occasion de renouveler leurs injures contre la République. La Montagne n'avait pas craint de proclamer cette date, l'anniversaire le plus glorieux de l'histoire du monde; il n'en fallait pas tant pour exciter l'humeur irascible des chevaliers du lis et leur faire monter le sang au visage. Lâchant donc la bride à leur colère, ils assimilent tous ceux qui, fidèles au culte des idées, ont fêté le 22 septembre à « des » vampires altérés de sang, à des fripons affamés » d'or. »

C'est surtout dans les feuilles des départements que messieurs les royalistes risquent leurs plus grosses injures; les mots qu'on n'oserait écrire dans un journal de Paris, on les envoie au *Courrier de la Gironde*, à *l'Indépendant* de Toulouse, à la *Gazette de Lyon*, ou à tel autre réceptacle d'immondices réactionnaires; et caché derrière l'anonyme, comme un Calabrais derrière un rocher, on tire sans danger sur ses ennemis à découvert.

En vérité, messieurs les royalistes, votre impudence dépasse toutes les bornes; avez-vous donc oublié, vous qui cherchez à tromper l'opinion publique, en agitant sans cesse des souvenirs de massacre et de guillotine, avez-vous donc oublié ce que vous fîtes en 1815? Vos derniers trophées d'Italie vous ont-ils si bien altéré la mémoire que les grandes figures des Ney, des Labédoyère, des Faucher, des Lavalette, des Peyrebeau, des Travot, des Chartran, des Mouton-Duverney, etc., ne soient plus pour vous un remords? N'avez-vous pas en violant toutes les capitulations et amnisties royales égorgé tous ces vaillants soldats parce qu'ils avaient porté les armes sous les ordres du grand homme que vous appeliez alors l'*Ogre de Corse*?

Et si le sang des généraux Lefebvre-Desnouettes, Rigaud, Gilly, Lallemand aîné, Lallemand jeune, Brayer, Clausel n'a pas rougi vos mains, n'est-ce pas qu'ils ont pu vous échapper en fuyant le sol de la France royaliste?

Vous parlez de pillages et de massacres! Qui donc, après le désastre de Waterloo, se répandit en bandes dans la ville de Marseille, força les maisons des bonapartistes pour les mettre à sac et en massacrer les habitants? Qui donc égorgea à cette époque une colonie entière de Mameluks venus d'Egypte à la suite de Napoléon, n'épargnant ni les femmes ni les enfants? Vous-mêmes, royalistes. N'avez-vous pas, à Toulouse, poignardé le général Ramel, coupable d'avoir voulu protéger contre vos fureurs les bonapartistes et les protestants? N'avez-vous pas, à Avignon, après avoir en plein soleil assassiné le maréchal Brune, arraché son cadavre à la tombe pour le traîner ignominieusement par le ruisseau et le jeter ensuite dans le Rhône aux cris de *Vive le roi!*

N'avez-vous pas, à Nîmes, sous les ordres du comte René de Bernis, fusillé toute une garnison qui, par convention expresse, vous avait volontairement rendu ses armes, et massacré les bonapartistes et les protestants, jetant par les fenêtres leurs enfants et leurs femmes? Puis, sous les ordres des Truphémy, des Trestaillon, des Graffan, n'avez-vous pas parcouru les campagnes d'Uzès et de Nîmes incendiant les fermes, coupant les vignes et faisant la chasse aux proscrits!

Et Lyon, et Grenoble, et tant d'autres villes dont vous avez rougi les ruisseaux, les avez-vous également oubliés? Et ne vous souvient-il plus que vous avez promené au milieu des populations épouvantées du Lyonnais un tombereau peint en rouge sur lequel trônait une guillotine toute fumante du sang qu'à chaque village elle répandait? Et, dans votre haine de la République, vous ne cessez de parler de vols, de pillages et de sang répandu? En vérité, vous poussez loin l'imprudence. Ne craignez-vous pas de réveiller les échos des contrées dans lesquelles vous avez jeté l'épouvante et la désolation? Vous qui n'avez rien appris du passé, tremblez que le Peuple se souvienne?

Croyez-nous, royalistes de toutes nuances, cessez d'évoquer les ombres des martyrs : l'Europe entière se couvrirait de vos accusateurs.

Les journaux réactionnaires des départements poussent l'oubli de toute pudeur aux dernières limites. Croirait-on que l'un d'eux a eu l'audace d'annoncer que, le 21, les socialistes de Paris avaient tenté un mouvement et n'avaient échoué que grâce aux mesures prises par l'autorité? On ne le croirait pas, et cependant rien n'est plus vrai.

Voici en effet ce que l'un de ces journaux, l'*Impartial* de Besançon, publie dans ses colonnes :

« Il y a eu le 21 un certain nombre de réunions socialistes à l'occasion de l'anniversaire du 22 septembre 1792. Plusieurs banquets ont eu lieu, présidés par les hommes les plus connus du parti de la révolution ultra-démocratique. Le soir, quelques individus se sont formés en groupes et ont essayé de parcourir les rues en chantant des airs patriotiques. Le calme de la population et l'attitude de l'autorité les ont forcés à se disperser. »

Le but évident d'une semblable articulation est de maintenir les départements dans une sainte frayeur du socialisme et de continuer l'agitation du pays. Le retour de la monarchie n'est possible qu'à ce prix. Il y a pourtant dans la loi du 27 juillet un article où il est dit : « La publication ou reproduction, faite de mauvaise foi, *de nouvelles fausses*, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, lorsque ces nouvelles ou pièces seront de nature à troubler la paix publique, sera punie, etc., etc.

Mais les lois de compression ne sont pas faites pour les royalistes.

Situation de la Banque de France et de ses succursales

Au jeudi 27 septembre 1849, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots.	266,701,234	17
Numéraire dans les succursales. . . .	139,598,696	»
Effets échus hier à recouvrer ce jour. .	85,007	12
Portefeuille de Paris, dont 18,323,332 fr. 95 c. provenant des succursales . . .	45,251,122	66
Portefeuille des succursales, effets sur place, etc.	76,219,876	»
Avances sur lingots et monnaies . . .	7,401,800	»
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	334,156	»
Avances sur effets publics français. . .	20,125,556	10
Avances sur effets publics français dans les succursales.	1,664,545	»
Avances à l'Etat sur bons du trésor de la République.	50,000,000	»
Avances à l'Etat sur l'emprunt de 150 millions.	50,000,000	»
Prêt de 3 millions à la ville de Marseille. .	1,075,000	»
Prêt au département de la Seine. . . .	3,000,000	»
Rentes de la réserve.	10,000,000	»
Rentes, fonds disponibles.	42,581,488	13
Placement des nouvelles succursales en effets publics.	12,779,541	39
Hôtel et mobilier de la Banque. . . .	4,000,000	»
Immeubles des succursales.	2,587,000	»
Intérêt dans le comptoir national d'escompte.	200,000	»
Intérêt des anciennes banques départementales dans les comptoirs nationaux de leurs villes.	230,000	»
Effets en souffrance à la Banque . . .	3,481,312	30
Effets en souffrance dans les succursales.	2,416,761	»
Dépenses d'administration de la Banque.	196,846	14
Dépenses d'administration des succursal.	232,171	»
Divers	140,103	47
	740,322,174	48

PASSIF.

Capital de la Banque	67,900,000	»
Capital des nouvelles succursales. . . .	23,350,000	»
Réserve de la Banque	10,000,000	»
Réserve des nouvelles succursales . . .	2,980,750	»
Réserve immobilière de la Banque . . .	4,000,000	»
Billets au porteur en circulation de la Banque.	365,781,900	»
Billets au porteur en circulation des succursales.	54,398,250	»
Billets à ordre.	877,671	90
Compte courant du trésor, créditeur. .	73,709,523	63
Comptes courants.	82,266,453	40
Comptes courants dans les succursales .	27,679,351	»
Récépissés payables à vue	7,967,000	»
Récépissés payables à vue dans les succursales.	1,907,096	»
Traites des succursales à payer par la Banque.	6,825,037	»
Traites de la Banque à payer par les succursales.	4,214,616	»
Dividendes à payer.	437,729	25
Liquidation du comptoir d'Alger. . . .	153,982	99
Escomptes et intérêts divers	2,706,063	82
Escomptes et intérêts divers dans les succursales.	1,086,430	»
Réescompte du dernier semestre. . . .	143,693	49
Réescompte du dernier semestre dans les succursales.	321,562	»
Divers.	1,595,064	»
	740,322,174	48

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur de la Banque de France,
D'ARGOUT.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

J. MAZZINI A MM. TOCQUEVILLE ET FALLOUX

(SUITE. — *Voir les numéros d'hier et avant-hier.*)

IV.

Vous ne le ferez pas, vous ne pouvez pas le faire. Vous savez que de ces essais sortiraient encore aujourd'hui votre condamnation et la ruine de vos projets. Tendant à renverser la République en France et désireux d'enseigner à vos soldats à faire feu sur son drapeau, vous ne pouvez vous soumettre au danger de le voir relever parmi nous par le vœu du Peuple. Faible jusqu'à la bassesse dans votre diplomatie, et cependant honteux du rôle que vous jouez en Europe, inquiets sur l'opinion de vos concitoyens, vous avez cru concilier la peur dont vous êtes assaillis, le but que vous poursuivez et l'apparence de la force à laquelle vous aspirez, en vous décidant à frapper une petite République naissante; et aujourd'hui, vous vous bercez d'une vaine illusion en croyant que quelques ordres du jour, datés de Rome, viendront caresser l'orgueil et les tendances guerrières de votre nation. Votre président a besoin des suffrages du parti catholique, et il importe à vos projets que le principe de l'autorité puisse être un jour invoqué en votre faveur, comme s'il était consacré par une institution religieuse.

C'est pourquoi vous resterez à Rome; vous resterez autant que vous pourrez, car vous savez bien que la force étrangère peut seule empêcher une seconde révolution. Vous resterez, odieux aux uns et aux autres, vous traînant d'intrigue en intrigue, de protocole en protocole, impuissants à réprimer la réaction cléricale d'un côté et le mécontentement populaire de l'autre, envenimant et ne modifiant pas la situation, compliquant de plus en plus la question diplomatique, et, sans avancer d'un pas la question politique, soulevant la question religieuse. L'Europe saura que vous êtes non seulement déloyaux, mais incapables; elle saura que vous avez traîné le beau nom de la France et l'honneur de ses armes dans la fange, que vous avez manqué en même temps à votre programme public et secret, que vous vous êtes attiré les malédictions des Peuples, sans obtenir la reconnaissance et la confiance de leurs oppresseurs.

Pourquoi le nom et l'honneur de la France sont-ils tombés dans la fange? Non seulement en raison de l'iniquité du but poursuivi, mais aussi en raison du mode d'exécution adopté; non seulement par la violation effrontée du programme de non intervention et d'indépendance internationale écrit sur le drapeau de la nation, et répété par tous les ministres de son gouvernement; non seulement par la lâche oppression exercée par les armes françaises, unies aux armes napolitaines, autrichiennes, espagnoles, au préjudice d'un Etat presque désarmé, d'une population tout à fait inférieure au plus faible des quatre Etats envahisseurs; non seulement par toutes les promesses de liberté, de paix, d'ordre, trahies toutes ensemble, mais par les plus petits détails de l'entreprise.

Je ne sais aucune phase de l'histoire moderne, si j'en excepte peut-être le partage de la Pologne, dans laquelle on ait accumulé en si peu de temps tant de turpitudes sur le nom d'une nation qui a toujours à la bouche le nom de liberté. Comme si la conscience de la faute faisait perdre à celui qui la commet tout sentiment de dignité, et comme si la corruption des chefs s'inoculait fatalement aux subordonnés, l'immoralité a marqué presque tous les actes de l'occupation française, depuis le premier jour jusqu'au jour où j'écris.

Et tandis qu'à Paris un ministre s'abaissait à interpoler, dans la copie des instructions données à M. de Lesseps communiquée récemment au conseil d'Etat, une expression qui en change le sens, moi, à Rome, je me voyais forcé de faire arrêter deux officiers venus en qualité de parlementaires et qui, abusant de notre confiance, levaient le plan de nos ouvrages dans la ville; pendant que le général Oudinot désarmait et constituait prisonniers, à Civita Vecchia, les chasseurs de Mellara, sans qu'aucune hostilité eût lieu, et quand les deux drapeaux flottaient ensemble, par le fait des Français, sur l'arbre de la liberté, un officier supérieur français s'avilissait plus tard jusqu'à arracher de ses propres mains, dans l'église, au milieu même des funérailles, la cocarde italienne placée sur la poitrine du cadavre de leur colonel.

Ah! nous pourrions vous pardonner, ministres de France, le mal incalculable que vous nous avez fait sans que nous l'ayons provoqué; nous pourrions vous pardonner nos douleurs, nos frères morts ou dispersés, le retard même apporté à notre future émancipation; mais il est une chose que nous ne pourrons jamais vous pardonner, c'est d'avoir pour longtemps déshonoré la nation vers laquelle nous tournions tous les yeux comme vers la nation libératrice; c'est d'avoir par le mensonge, par l'appât de l'avancement et par l'exemple des chefs, corrompu les soldats de la France au point d'en faire les bourreaux de leurs frères, au nom du pape qu'ils méprisent, et côte à côte avec l'Autriche qu'ils détestent; c'est d'avoir réduit par eux, à un symbole sans signification, à une idole matérielle que l'on doit suivre aveuglément partout où il lui plaît de vous conduire, un drapeau qui porte les signes d'une idée et d'une foi; c'est d'avoir semé une haine, profonde et difficile à éteindre, entre deux peuples que tout engageait à s'aimer, entre les fils de pères qui reçurent ensemble, sur les champs de batailles de l'Europe, le baptême de la gloire et de la souffrance; c'est d'avoir donné un démenti brutal au saint pressentiment de la fraternité des peuples, et inspiré aux ennemis du progrès et de l'humanité la joie féroce de voir la France, descendue au rôle de sbire et d'exécuteur de leur volonté, frapper la nationalité italienne au front et la Hongrie par derrière, pour le bon plaisir de l'Autriche et du czar.

V.

Hommes sans cœur et sans croyance, derniers élèves d'une école qui, partie de la doctrine athée de l'art pour l'art, a conclu par la formule du pouvoir pour le pouvoir, vous avez depuis longtemps perdu toute intelligence de l'histoire, tout pressentiment de l'avenir. Votre esprit est misérablement tourmenté par l'égoïsme et par la terreur d'un mouvement européen qu'aucune puissance humaine ne peut arrêter; qui, accepté et dirigé, pouvait se développer pacifiquement, et que votre coupable résistance ne changera peut-être que trop en une guerre implacable. Vous étiez désormais incapables de comprendre toute la grandeur de la résurrection italienne dont l'aurore apparaissait à Rome, dans la Rome du Peuple. Mais quelles étaient vos espérances, lorsque vous avez décrété la guerre fratricide, étouffé, en la frappant au cœur, la révolution nationale?

Et ne deviez-vous pas vous apercevoir que toute résistance opposée par Rome à vos armes, et le seul fait de votre coalition avec trois gouvernements pour comprimer ses élans, donnerait une consécration ineffaçable au dogme de notre unité, et ferait de ce mot Rome une religion pour l'Italie tout entière? Refaire un trône au pape! un trône au pape avec des baïonnettes! refaire au pape un trône constitutionnel! On peut, pour un temps, relever tous les trônes à l'aide des baïonnettes; tous, excepté celui du chef de l'Eglise; et la plus simple logique vous enseignait que le pape ne peut être que monarque absolu. Deux mois encore, et vous aurez appris que votre but est complètement avorté.

Vous vouliez, vous le dites du moins, empêcher que les

---

descendis, j'embrassai ma grand'mère comme l'eût fait un faible enfant et je lui demandai la permission de sortir avec Rose durant la journée.

« — J'ai besoin d'air, lui dis-je.

« La bonne femme ne savait rien me refuser et Rose était toujours prête, quand il s'agissait de satisfaire au moindre de mes désirs.

« Nous sortîmes Rose et moi. Rose était toute joyeuse de passer une journée en tête à tête avec son pauvre aveugle.

— » Je veux aller bien loin, lui dis-je, où il y a beaucoup d'air.

— « Aussi loin que vous voudrez, répondit l'aimable fille.

« Elle me conduisit au Jardin des Plantes. Nous y passâmes toute la journée assis sous un pavillon au sommet d'une butte. De là on entendait à peine les bruits de Paris et l'air vif des plaines voisines me frappait au visage. Nous causâmes, Rose et moi, de choses indifférentes, mais sa voix douce et affectueuse donnait à cette banale conversation un charme inexprimable qui me rafraîchit l'âme. J'en avais besoin. Nous allâmes dîner tous deux à Bercy dans un petit cabaret et nous bûmes une bouteille de vin qui nous mit presque en gaîté.

« En revenant, il était déjà nuit depuis longtemps, je demandai à Rose de descendre sur la berge de la Seine.

— « Mais il est bien tard, me dit Rose.

— « Cela ne fait rien, répondis-je.

— « Mais il ne fait pas clair, ajouta-t-elle.

« Cette raison n'avait pas grande valeur pour moi. Rose ne savait qu'obéir, nous descendîmes. Nous nous assîmes sur la berge et durant plus d'une heure j'écoutai en silence, avec je ne sais quel plaisir mélancolique, le bruissement du fleuve.

« De temps en temps Rose me disait doucement :

— « Il est bien tard! grand'mère va être bien inquiète!

— « Restons encore, ma bonne Rose, répondais-je.

« Et Rose restait, malgré ses inquiétudes et la certitude où elle était qu'on la gronderait sévèrement.

« Il était onze heures passés quand nous rentrâmes. — En franchissant le seuil, je sentis que je rentrais en enfer. — Ma grand'mère, saisie d'une inquiétude mortelle, nous revit avec un cri de joie. Avant de monter à ma chambre je l'embrassai à diverses reprises ainsi que Rose. Ces deux femmes ne m'avaient jamais vu si affectueux; elles pleuraient de joie.

« J'entrai dans ma chambre avec un sangfroid qui m'étonna moi-même J'attendis durant une heure les bras croisés, assis sur le bord de mon lit. Quand je fus certain que tout le monde dormait dans la maison, je pris un crochet à l'aide duquel je savais ouvrir la porte de Mme de Préval, et je m'armai d'un long couteau que j'avais dérobé depuis plusieurs jours.

« Je montai, mon cœur battait à peine. En arrivant à la porte, je collai la joue contre le bois, et j'écoutai comme savent écouter les aveugles. Je crois qu'en ce moment mon oreille recélait tout entières les puissances de mon âme. — J'entendis distinctement la respiration de madame de Préval.

— « Elle est seule, me dis-je.

« Il me sembla qu'on délivrait ma poitrine du poids d'une montagne. Je descendis, je me couchai et je m'endormis profondément.

« Je m'éveillai de fort bonne heure, l'âme tranquille et l'esprit en repos. Je songeai à demander une promenade à Rose, et l'idée me vint que je finirais peut-être par oublier Mme de Préval.

« J'étais au bas de l'escalier, lorsque j'entendis traîner des savates dont je connaissais le bruit depuis longtemps. C'était la femme de ménage de Mme de Préval qui descendait pour brosser les chaussures et les vêtements de sa maîtresse.

— « A-t-elle bien dormi? lui demandai-je.

— « Pas mal, pas mal, me répondit la vieille avec un ricanement moqueur qui me perça l'âme de mille dards.

« Elle me froissa en passant; j'allongeai la main, et je sentis quelque chose de dur sous mes doigts. Une idée terrible me vint à l'esprit. Je palpai l'objet qui choquait mon toucher, et parmi les brodequins de velours de Mme de Préval je saisis une chaussure d'homme!

— « Eh ben! eh ben! dit la vieille.

» Je la repoussai avec tant de violence qu'elle tomba. Pour moi, je m'élançai dans l'escalier, j'entrai dans ma chambre, et je m'y enfermai.

— « Vaincu! je suis vaincu! m'écriai-je.

« Je tenais encore en main l'objet qui m'avait révélé la trahison de cette femme... C'était une botte si douce à la main que celui qui la portait devait être jeune et riche, bien fait sans doute. Je me jetai sur ce trivial objet, et je le mordis avec rage. Puis, relevant enfin ma tête plongée dans cette fureur bestiale, je me dis :

— « Tu es joué, tes sens te trompent; tu serais joué chaque jour, et tu ne pourrais pas les tuer... Il faut mourir!

« En effet, j'aurais pu vivre avec la haine ou l'indifférence de Mme de Préval et l'oublier, mais non pas vivre et l'oublier la sachant à un autre.

— « Tu es vaincu! répétai-je.

« Le couteau me faisait horreur, je ne sais pourquoi. Je trouvai bientôt un autre moyen de mourir... Dans un moment je saurai peut-être ce que c'est que le mystère de la vue et tous les autres mystères qui nous environnent.

« Je pars sans regret... Rose et ma grand'mère m'aiment... Mais peut-être ne suis-je pour elles qu'une charge et un objet de pitié... Je hais les *clairvoyants*, pour qui nous ne sommes qu'un rebut de l'humanité... Rebut de l'humanité, rentre dans le néant!... »

A cet endroit, le manuscrit semblait finir; mais, beaucoup plus bas, on lisait encore une phrase qui semblait indiquer que l'aveugle avait mis quelque hésitation dans son fatal projet.

« Rose... écrivait-il, Rose, bonne fille... quelle douce journée hier!... Allons! finissons-en.—Moi qui ai toujours vécu dans les ténèbres, pourquoi craindrais-je les ténèbres de la mort?... »

C'était tout.

Rose, après cette lecture, s'assit au bord du lit, et demeura longtemps plongée dans une douloureuse méditation.

— Oh! je te vengerai! articula-t-elle.

Longtemps encore elle réfléchit, retournant dans sa tête cette pensée de vengeance que lui inspiraient les douloureuses confessions de l'aveugle. Elle fut interrompue dans ce travail mental par la portière et la voisine, qui vinrent frapper à la porte en disant :

— Mademoiselle Rose, qu'est-ce que vous faites donc là si longtemps?

— Je viens, répondit Rose.

Elle plia les papiers épars sur la table, les mit dans son sein, ouvrit la porte et parut devant les deux femmes avec un visage sérieux, mais parfaitement calme.

Le scepticisme de la portière triomphait. En descendant, elle poussa du coude la voisine et lui dit à l'oreille :

— Qu'est-ce que je vous disais! quand on hérite de quatre mille livres de rente...

Nous devons maintenant reprendre ce récit où nous l'avions laissé, c'est à dire au moment où M. Edouard fit remarquer à Mme de Préval les déchirures de sa botte, toute criblée de morsures, comme si un chien furieux s'en était servi pour assouvir sa rage. La dame, qui la tenait délicatement entre ses jolis doigts, la jeta soudain en s'écriant :

— Heu! le pendu l'a peut-être touchée!

— Quoi! vous êtes peureuse à ce point, dit l'étudiant.

— Je n'en dormirai pas de la nuit, répliqua-t-elle.

Cependant l'étudiant avait eu le temps d'examiner sa voisine, et le résultat de cette observation se traduisait dans sa pensée par une phrase admirative. De son côté, Mme de Préval songeait à la botte qui accusait tout au moins des mœurs élégantes peu usitées au Marais. M. Edouard portait en outre une robe de chambre superbe, de magnifiques pantoufles et du linge excessivement fin qui achevèrent de prévenir la dame en sa faveur.

— Est-ce que vous l'avez vu? dit-elle en cherchant un moyen de prolonger la conversation.

— Parfaitement, et si vous vouliez, Madame, me permettre d'entrer un moment chez vous en voisin je vous raconterais mes impressions.

— Très volontiers, répondit-elle.

HIPPOLYTE CASTILLE.

(*La fin à demain.*)

anciens abus ne fussent rétablis dans les Etats Romains, et les anciens abus renaîtront inévitablement, l'un après l'autre, d'autant plus violents qu'ils auront été plus comprimés, pendant cinq mois, par le gouvernement républicain, et qu'ils se sentiront menacés dans l'avenir. Vous ne pouvez pas changer les habitudes, les tendances, les besoins de l'autocratie du clergé; vous ne pouvez pas étouffer la haine que le peuple nourrit contre elle, et vous ne pouvez pas vous appuyer sur un parti modéré, intermédiaire, qui n'existe point à Rome.

Vous pourrez promulguer des décrets; mais l'inexécution des lois a été, est et sera toujours la plaie mortelle des Etats Romains, et cette inexécution dépendant de la nature du pouvoir qui, par ses principes constitutifs, échappe à toute sévère responsabilité, deviendra d'autant plus flagrante que, par votre œuvre, se substituera de nouveau, à l'agitation légale et publique, la guerre extra-légale des sociétés secrètes, et, ce qu'à Dieu ne plaise, à l'action de la loi, le poignard de l'homme du peuple irrité, faisant à lui-même une justice désespérée. La misère, la ruine fatale des finances et l'anarchie irréparable du mépris qu'inspirent les gouvernants, envenimeront la lutte entre les divers éléments de l'Etat. En attendant, vous avez rétabli les vieux gouvernement sans conditions; vous avez rétabli les commissions d'inquisition rétrospective sur les faits politiques; vous avez rappelé les hommes, non de Pie IX, mais de Grégoire XVI, et vous les avez faits maîtres de Rome et des provinces.

Vous vouliez maintenir, augmenter l'influence française en Italie, et vous l'avez perdue; perdue vis à vis des Peuples auxquels vous avez injustement et avec ingratitude enlevé la liberté et l'indépendance; perdue vis à vis des oppresseurs des Peuples, par cela même qu'en vous liguant avec eux vous les avez délivrés de la crainte que vous leur inspiriez; perdue vis à vis des satellites de la papauté, parce que votre situation, en face de la France, vous force à les importuner par des demandes de concessions qu'ils n'admettent et ne peuvent point admettre sans renier le principe qui les soutient et sans creuser leur propre tombeau.

Votre influence en Italie consistait dans les espérances que les peuples s'obstinaient à nourrir sur votre compte et dans l'épée de Damoclès que vous teniez suspendue sur la tête des princes; maintenant, vous êtes méprisés par les uns et détestés par les autres comme d'éternels trompeurs. Vous avez rendu le nom français un objet de dédain d'un bout à l'autre de l'Italie; et ce nom restera dédaigné jusqu'à ce que des faits décisifs, irrécusables disent enfin au monde que la France est remontée à la conscience de sa mission.

Vous vouliez enfin relever un trône et rendre son éclat à la papauté, et je vais vous dire à quoi vous arrivez. Vous avez éveillé la question religieuse et donné le dernier coup à une institution qui tombe; vous avez voulu sauver le prince, et vous avez tué le pape en détruisant le prestige qui l'entourait, en lui prêtant l'aide de vos armes, en l'avilissant devant l'Italie, arbitre en dernier ressort de la question religieuse, par l'intervention étrangère, et en creusant entre lui et son Peuple un sillon plein de sang où la papauté ira se noyer.

Le seul moyen de la sauver pour quelque temps encore, le seul moyen de la soustraire à la pression étrangère qui la perd, c'était de l'arracher à la sphère des influences politiques pour la laisser planer dans la région pure et indépendante des âmes. Vous avez, maintenant, fermé pour toujours cette dernière voie de salut; la papauté est morte: Rome et l'Italie ne pardonneront jamais au pape d'avoir, comme dans le moyen âge, appelé les baïonnettes étrangères pour percer le cœur des Italiens.

L'on commence aujourd'hui, messieurs, à comprendre ces choses: votre cabinet cache un mystère de découragement, d'illusions évanouies, de politique oscillante entre Paris et Gaëte, qu'un prochain avenir révélera. Vous éprouvez déjà la vengeance de Rome!

La République romaine est tombée; mais son droit vit immortel, fantôme qui se relèvera pour troubler votre sommeil, et nous saurons bien l'évoquer.

La question politique est intacte; l'assemblée constituante romaine, en déclarant qu'elle n'entendait céder qu'à la force, sans concessions ni transactions coupables, vous a enlevé pour l'avenir toute base d'action légale. Nous n'avons pas capitulé: le droit de Rome existe puissant comme au jour dans lequel fut décrétée la forme républicaine. La défaite ne l'a point changé.

Le vœu des populations, légalement et librement exprimé, reste la condition de vie normale à laquelle personne ne peut se soustraire désormais.

Vous n'avez pas osé nier ce droit; vous avez seulement mendié des prétextes pour l'atténuer et jeter des doutes sur la sincérité de son expression dans le passé. La défaite de ce que vous appelez impudemment une faction, en faisant disparaître, même aux yeux de ceux qui vous accordent de la confiance, tout obstacle à la libre manifestation du vœu des populations, a rendu le droit au suffrage universel plus sacré et plus pressant.

Pour nous, pour ceux qui sentent comme nous, le droit de Rome a bien d'autres racines, bien d'autres espérances que celles qui sont concentrées dans Rome.

Les racines sur lesquelles est enté le droit de Rome embrassent dans leurs ramifications l'Italie tout entière. Les espérances de Rome sont les espérances de la nation italienne, qu'il n'est au pouvoir ni de vous ni de personne d'étouffer. Dieu décréta l'avénement de ces espérances le jour même où toutes les illusions monarchiques ayant été détruites, où les erreurs des ligues et des fédérations qu'une doctrine bâtarde cherchait à implanter parmi nous ayant été expiées par le martyre, l'instinct italien arbora sur le Capitole le drapeau de l'unité, et déclara que *Dieu et le Peuple* seraient désormais les seuls maîtres en Italie! Rome est le centre, le cœur de l'Italie, le palladium de la nation italienne. Et la ville qui couve peut-être dans ses murs le secret de la vie religieuse à venir peut patiemment supporter le court retard inopinément apporté par vos armes au développement de ses destinées.

VI.

Vous êtes ministres de France, messieurs; moi, je ne suis qu'un exilé. Vous avez de la puissance, de l'or, des armées et une multitude d'hommes, comme suspendus à un signe de votre tête. Toutes mes consolations, à moi, ce sont quelques affections dévouées et ce souffle de vent qui me parle de la patrie en passant sur les Alpes et que vous, peut-être, inexorables dans la persécution, comme celui qui tremble, vous vous efforcerez de me ravir. Cependant je ne voudrais pas changer mon sort contre le vôtre. Je porte avec moi, dans l'exil, la calme sérénité d'une conscience pure: je puis fixer tranquillement mes regards sur le visage d'autrui, sans crainte de rencontrer qui me dise: Tu as sciemment menti.

J'ai combattu, et partout où je serai, sans relâche et sans peur je combattrai les odieux oppresseurs de ma patrie, le mensonge, quels que soient le masque qu'il prenne et les pouvoirs qui, comme le vôtre, s'appliquent à maintenir ou à rétablir le règne du privilége sur la corruption, sur la force aveugle et sur la négation du progrès des Peuples. Mais j'ai combattu avec des armes loyales, je ne me suis jamais traîné dans la fange de la calomnie; jamais je ne me suis avili jusqu'à flétrir du nom d'assassin un homme qui m'était inconnu et qui, peut-être, était meilleur que moi. Que Dieu vous garde, messieurs, de mourir dans l'exil, car vous ne trouveriez pas un pareil soutien dans votre conscience.

Septembre. JOSEPH MAZZINI.

« *P. S.* — L'écrit que j'ai fait paraître était composé et déjà sous presse lorsque la lettre de M. Louis-Napoléon Bonaparte à M. Ney est venue agiter les esprits en Italie et dans toute l'Europe. Je ne changerai pas un mot à ce que j'ai dit, et je ne vois vraiment pas pourquoi je le ferais. Cette lettre, en effet, n'efface pas le passé, ne détruit pas l'injustice des violences exercées contre la République romaine, n'atténue pas les mensonges sur lesquels on s'est appuyé pour légitimer ces attaques.

« Pour le présent, elle prouve seulement la vérité de mes affirmations: la discorde qui existe déjà entre le protecteur et le protégé, entre le ministère français et l'administration cléricale, l'impossibilité d'entente pour un gouvernement qui n'est pas despotique avec le pouvoir restauré et reconstitué du pape. Les phrases pleines d'irritation du président justifient, — et cette nouvelle justification ne sera pas la dernière, — les votes de notre Assemblée.

» Quant à l'avenir, la même lettre n'a d'autre pensée que d'augmenter en Italie les défiances et la haine mal déguisée de la cour de Rome pour la nation française, et d'avoir détruit l'unité de ce parti catholico-bonapartiste qui s'était formé pour consommer notre ruine. Peut-être aussi n'est-elle qu'une nouvelle ruse pour calmer, par l'appât d'illusions nouvelles, le mécontentement qui allait grandissant toujours au sein de Rome même, et pour conjurer les orages qui se formaient contre le cabinet français au sein de l'Asemblée législative prête à se réunir.

Peut-être encore est-ce l'effet d'une irritation soudaine qu'avaient provoquée dans une âme faible, dépourvue de conceptions politiques, les attaques incessantes de la bonne presse et l'imprudence des cardinaux? Mais à notre égard, elle ne change pas efficacement la politique française.

Logiquement, en effet, le pape devra repousser tout projet de transaction *réelle* qui aurait la moindre importance entre ses sujets et lui; et de leur côté, l'Autriche et les autres puissances ouvertement rétrogrades, toutes les fois qu'il sera question d'exercer la moindre contrainte, devront soutenir l'inviolabilité du *droit* papal. Pour maintenir son nouveau programme, le gouvernement de France aurait à courir les hasards de la guerre; mais le gouvernement de la France ne le voudra pas. Nous ne dirons pas pourquoi.

Toutefois, quand même le pape viendrait à céder; — quand même il accorderait en partie les réformes qui lui sont indiquées, — qu'en résulterait-il? Ces réformes lui avaient été demandées jadis par différentes puissances qu'effrayait l'insurrection de 1831. Quelques-unes furent accordées alors, presque aussitôt retirées. Aujourd'hui, les conditions de durée seraient pires encore; car le gouvernement papal voudrait se venger de la contrainte qu'il aurait subie. L'anarchie est la plaie fatale de ce gouvernement. L'inexécution des lois, en effet, est la loi suprême d'un pouvoir composé d'éléments divers dont la prétention est de limiter des droits supérieurs à toute volonté humaine.

Et d'ailleurs, ou bien il aurait en main l'application de toutes ces réformes et les mettrait à exécution, et, dans ce cas, elles aboutiraient, comme toujours, à néant; ou bien une assemblée populaire serait appelée à réaliser ces améliorations. Mais quel est l'homme politique dont la vue serait assez courte pour ne pas apercevoir l'incompatibilité de ces deux principes: souveraineté nationale et puissanse papale, accolés l'un à l'autre et toujours opposés entre eux? Trois mois après, à la première collision, — inévitable sans aucun doute, — une révolution républicaine aurait éclaté.

Est-ce là ce que voudrait le président de la République française? A quoi aurait alors servi l'entreprise elle-même, le sang qu'elle aura coûté, le déshonneur qu'elle a encouru, l'atteinte portée aux principes, et la violation de la loi française?

Mais non. Le *prince* ne parle ni d'Assemblée nationale, ni de constitution, ni d'aucunes mesures enfin, qui pourraient assurer l'efficacité et le maintien des réformes. L'expression de *gouvernement libéral* signifie tout et rien dans sa bouche, et le mot *excès*, qui se trouve au commencement de sa lettre, semble d'ailleurs s'appliquer aux institutions républicaines. Ceci, du reste, regarde spécialement les Français.

Quant à nous, Italiens, ce qui doit le plus nous frapper dans la note du président, c'est son style arrogant et protecteur à la fois, digne d'un conquérant, — véritable parodie napoléonienne; — ce sont encore ces airs de dictateur avec lesquels il dit aux hommes de la terre libre, foulée et trahie par lui: « Ne craignez rien, et glorifiez la France: nous, nous vivons en République; vous, vous aurez les libertés que nous vous procurerons; chez nous, le vote universel est la loi de l'Etat; quant à vous, nous tâcherons que votre souverain vous fasse la largesse de quelques améliorations de fait. »

Mais il ne saurait en être ainsi. Nous nous gouvernions par la loi du suffrage populaire, et notre République, émanation directe de ce suffrage, marchait en paix dans ses voies, pure de tout désordre et de tout excès, autant que la République française, quand vos armes sont venues la détruire sans y avoir été provoquée par aucun outrage, sans avoir été appelées par aucun de nos citoyens.

Epargnez nous donc l'injure et l'aumône de votre liberté. Rome n'est pas un fief de la France. Notre droit est sacré, inviolable, autant que le droit de toute autre nation. Peuple indépendant, nous n'invoquons pas les secours de votre tutelle protectrice ni les bienfaits de vos enseignements politiques, et nous ne vous devrons aucune reconnaissance parce qu'il vous aura plu de nous concéder ou de nous promettre l'obole que le puissant jette à l'opprimé. Rendez nous nos droits de suffrage; rendez-nous notre liberté, nos troupes, nos armes et notre drapeau, — ou soyez sans hypocrisie nos tyrans. Toute autre politique ne peut vous faire recueillir que l'indignation et le mépris; l'indignation de nos maîtres, notre mépris à nous.

18 septembre. JOSEPH MAZZINI.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

ETATS GERMANIQUES.

L'état actuel des duchés de Schlesvig et de Holstein, dit la *Gazette de Cologne*, ne peut pas durer. Sans les troupes suédoises et prussiennes qui occupent ce pays, toute la population s'y lèverait pour recommencer la guerre avec le Danemark. On demande l'impossible si on prétend que ces duchés restent en paix avec les Danois sur les bases que veulent leur imposer le roi de Prusse et le roi de Danemark. L'Allemagne entière y est intéressée. Il lui faut que Schlesvig soit allemand, car l'avenir de sa marine en dépend, et la marine est une des principales conditions de sa puissance. C'est dans une union scandinavienne que les Danois doivent chercher leur force. Eux seuls ne pourraient absorber les duchés et se maintenir comme Etat indépendant avec une cour qui leur coûte tant de sacrifices.

Flensbourg, 17 *septembre.* — Les Danois ont envoyé des chevaux et des hommes de train pour le service de l'artillerie suédoise, qui reste ici en garnison. Le nombre des militaires danois qui séjournent dans notre ville contrairement à l'armistice, augmente de jour en jour. Les soldats suédois qu'on a envoyés ici sont tous des hommes âgés et ont peu la tournure militaire; ils portent des bottes qui ont pour semelles des plaques en fer. Il n'y a que leurs officiers supérieurs qui aient de l'instruction, les autres en manquent totalement. Chacun d'eux porte une corne qu'il fait remplir le matin d'eau-de-vie pour la vider peu à peu pendant la journée.

Bade. — La *Gazette de Carlsruhe* contient une critique très sévère du rapport officiel que Mieroslawski a fait publier en Suisse. Dans ce rapport, Mieroslawski relève les fautes qui ont accéléré la fin de l'insurrection badoise.

Ce fut encore de Paris qu'il donna au gouvernement révolutionnaire le conseil d'étendre le mouvement, aussi vite que possible, dans les pays voisins et notamment dans la Hesse et le Wurtemberg. Arrivé à Carlsruhe, il dit à un des membres du gouvernement qu'il était venu pour diriger un héroïque convoi funèbre. Enfin, il menace dans son rapport de venger un jour sa défaite d'une manière terrible.

Ces trois points du rapport servent à la *Gazette de Carlsruhe*, de sujet pour rejeter tout l'opprobre sur Mieroslawski et le parti révolutionnaire de Bade.

PRUSSE.

BERLIN, 24 *septembre.* — La proposition de M. Gerlach de rayer de la constitution l'article qui abolit les substitutions a été rejetée aujourd'hui dans la première chambre. La seconde chambre s'est occupée aujourd'hui de la question du refus des impôts qui ne seraient pas votés par les chambres.

L'état fédératif, dont l'existence paraît avoir couru de grands dangers, renaît à la vie grâce à l'activité du parti allemand en Prusse. Le ministère prussien s'est raffermi. Il a repoussé les dernières propositions de l'Autriche qui tendaient à anéantir le projet prussien et il a rompu avec la Bavière pour agir avec plus d'indépendance.

— Nous lisons dans la *correspondance lithographiée*: D'après un nouveau bruit, le cabinet prussien a reçu une note russe exigeant le rétablissement de l'état de choses tel qu'il était avant le mois de mars et avant la réunion du grand duché de Posen à la Russie.

POLOGNE.

Le passage des troupes russes à travers la Gallicie, commencé avec le mois de septembre, dure toujours, et il n'a dû finir que le 30. La ville de Léopol est remplie de militaires de toutes armes. On y voit des hussards, des lanciers, des Cosaques, des Circassiens et de l'artillerie.

Les Autrichiens recrutent à force à Léopol; auparavant, les bourgeois de cette ville étaient exempts du recrutement; maintenant ils y sont assujétis de préférence. La nouvelle loi dit que le recrutement aura lieu par tirage au sort. L'autorité militaire, loin de s'y conformer, fait recruter tous les jeunes gens qui lui conviennent. On rapporte les mêmes détails de Cracovie. Les troupes russes traversent cette ville par détachements, dont quelques uns sont assez considérables pour ne pouvoir être logés sans de grandes charges pour les habitants. Le 19 septembre, on a désigné des logements pour 9,000 hommes. C'est le corps du général Paniutin qui passe par Cracovie.

HONGRIE.

La nouvelle de la capitulation de Comorn ne s'est pas confirmée, malgré les rapports de quelques journaux autrichiens, d'après lesquels les troupes autrichiennes y seraient entrées le 19 septembre. La *Gazette de Vienne* du 25 n'en dit rien. Au contraire, d'après les dernières nouvelles, on se préparait à commencer le bombardement qui, d'après le *Wanderer*, a été remis au 25, parce que l'artillerie de siége n'était pas encore arrivée. Une lettre de Comorn, adressée au même journal, dit que trois bataillons de honveds et la légion polonaise font la loi dans la forteresse. La légion polonaise surtout, forte de quinze escadrons bien montés, fait avec une vigueur étonnante le service des avant-postes; ses cavaliers s'approchent quelquefois à vingt pas des vedettes autrichiennes et ne manquent presque jamais leur but; ils portent l'uniforme hongrois, mais se distinguent par une czapka de lanciers.

AUTRICHE.

VIENNE, 24 *septembre.* — On discute dans le ministère différents projets concernant la réorganisation de l'Autriche. Les généraux qui prennent part aux délibérations demandent le partage de la monarchie en gouvernements semblables à ceux dont se compose la Russie. Les ministres se prononcent, au contraire, en faveur d'une abolition graduelle des anciennes limites provinciales. Dans les deux cas, les provinces perdraient leur caractère distinct, qui leur est garanti par la Constitution. On veut imposer aux Peuples les plus divisés une centralisation à laquelle ils ne manqueront pas de s'opposer.

— Le parti conservateur hongrois vient de faire paraître son programme. Il se prononce en faveur d'une union intime avec l'Autriche; mais il demande la conservation de toutes les institutions nationales; et tout en accordant une existence nationale aux Peuples qui habitent la Hongrie, il proteste contre tout morcellement de ce pays.

— M. Rieger déclare, dans une seconde lettre adressée au *Correspondant autrichien*, que la conversation qu'il a eue avec MM. Teleky et Pulski dans l'hôtel du prince Czartoryski à Paris, était dépourvue de tout caractère officiel et qu'on n'en a fait en sa présence aucun procès-verbal, aucune sorte de convention. Le *Lloyd* fait observer à propos de cette lettre que le protocole de cette conversation trouvé sur Czaplicki a pu être consigné et rédigé à l'insu de M. Rieger.

— Le ministère autrichien croyait pouvoir rétablir les finances, notamment par des économies dans les dépenses pour l'armée. Mais tous les généraux s'y opposaient et leur opposition était appuyée par les gouverneurs des provinces. D'après l'avis de ces derniers, le nombre des révolutionnaires est encore trop considérable dans la monarchie pour qu'on puisse songer à une réduction quelconque de l'armée.

— Parmi les réformes que le ministère se propose de faire dans l'administration intérieure, on cite la fixation du port des lettres à 3 kreutzers au minimum et à 6 kreutzers au maximum. On dit aussi que le monopole du tabac sera aboli.

RUSSIE.

L'empereur a ordonné de supprimer l'institution des jeunes gens nobles de Moscou. Les journaux russes ne rapportent pas le motif de cette suppression; mais il est facile de le deviner. C'est une procédure gouvernementale appliquée depuis longtemps en Russie. Les universités de Varsovie et de Vilna et des centaines d'autres établissements de l'instruction publique, éprouvèrent dans le temps le même sort. On punit en Russie non seulement les élèves, mais aussi les institutions.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 24 *septembre.* — Chambre des députés. Séance du 23 septembre.

La chambre a terminé aujourd'hui la discussion du projet de loi proposé par les députés d'Aziani et Chio, ayant pour objet d'accorder les droits civils et politiques aux Italiens émigrés en Piémont, et qui avaient combattu ou qui s'étaient compromis pour la cause de l'indépendance italienne. Ce projet a été adopté à la majorité de 81 voix contre 34. M. Balbo a voté avec la majorité.

Le ministre Pinelli, auquel la commission avait communiqué le projet de loi et qui l'avait approuvé, a eu le triste courage de combattre les dernières dispositions.

La Chambre, sans s'arrêter à la palinodie ministérielle, a proclamé, en adoptant le projet, le grand principe de la solidarité italienne.

GÊNES, 22 *septembre.* — Hier soir entrait dans le port le vapeur de poste français ayant à bord un mort et quatre personnes attaquées du choléra. Le bureau de la santé lui enjoignit de sortir du port et de se rendre à Varignano pour y déposer au lazaret les passagers destinés pour Gênes. Mais le bateau s'étant éloigné seulement de quelques milles jeta à la mer le cadavre et rentra dans le port au milieu de l'indignation et de la surprise de tous ceux qui étaient témoins de cet acte inqualifiable.

Il fallut, pour forcer le vaisseau à sortir du port et vaincre l'obstination du capitaine, qui voulait débarquer ses passagers, les injonctions vives et réitérées du conseil de santé.

Nous ne pouvons que désapprouver le capitaine, qui n'avait certes pas le droit de violer les réglements établis dans le port où il se présentait; mais les autorités italiennes doivent être bien convaincues que toutes leurs mesures contre le choléra ne servent à rien.

Vénétie. — VENISE, 21 *septembre.* — Le 20 a eu lieu, sur la place Saint-Marc, une grande revue des régiments autrichiens qui occupent Venise. C'était, dit la *Gazette* de cette ville, en l'honneur des triomphes immortels remportés par l'Autriche dans ces deux dernières années. Si les Autrichiens considèrent comme un triomphe d'avoir employé deux ans à vaincre les Hongrois à l'aide de 150,000 Russes, et l'Italie à l'aide de la trahison, aucune nation ne leur enviera cette gloire.

Istrie. — TRIESTE, 17 *septembre.* — On a reçu à Trieste des nouvelles de Corfou qui vont jusqu'au 12. Le 11 le navire autrichien, la *Moderata*, était entré dans ce port ayant à son bord cinquante-six émigrés. Le même jour arrivaient de Venise six autres navires ayant aussi à bord beaucoup de réfugiés, lesquels furent envoyés par ordre du gouvernement dans le voisinage du lazaret, le permis de débarquer ne leur ayant pas été accordé. Il est à peu près certain que ces réfugiés ne seront pas reçus.

Le 8 et le 9 étaient arrivés à Corfou les vaisseaux anglais le *Caledonia*, *Howe*, *Powerful* et *Vengeance*, remorqués par deux pyroscaphes. Ils en sont partis se dirigeant vers Céphalonie.

— On pensait qu'ils seraient bientôt de retour après avoir soumis les insurgés.

La chute de la Hongrie et de Venise a produit en Grèce une vive impression.

Toscane. — FLORENCE, 19 *septembre.* — Hier sont arrivés deux bataillons d'Autrichiens venant de Milan.

— Une lettre venant de Paris annonce que l'armée française à Rome va être augmentée de 12,000 hommes.

Etats romains. — ROME, 19 *septembre.* — On écrit de Rome au *Nazionale de Florence*:

« Je vous envoie en toute hâte ces deux lignes, avec les deux documents que vous trouverez annexés.

» Vous voyez que j'étais bien informé lorsque je vous ai écrit ma lettre du 3 septembre, et que ces deux documents justifient tout ce que je vous ai écrit depuis.

» Que devient la lettre du président de la République française? Je ne me souviens pas quel journal français, en parlant des affaires de Rome, a dit que M. de Falloux avait fort bien fait de déchirer le voile.

» Mais si la lettre du président de la République française nous a valu cette fleur des pois du gouvernement libéral, et cette galante amnistie, prions tous les saints du paradis d'ôter au président la pensée d'écrire désormais des lettres de cette sorte, dans la crainte que les bienheureux Romains ne finissent par avoir pour tout gouvernement le bâton et la potence.

BOLOGNE, 20 *septembre.* — A ce qu'il paraît, le ministre Galli ne s'est rendu à Portici que pour faire part au pape de la conclusion d'un emprunt, et obtenir son approbation. Son absence doit durer fort peu de jours.

Aux environs de Rome les attaques sur les grands chemins sont très fréquentes, surtout du côté de Frosinone.

Etats napolitains. — NAPLES, 12 *septembre.* — M. Martinez de la Rosa, l'ancien ministre des cortès de 1823, l'ancien exilé, a adressé au nom du corps diplomatique des félicitations au roi de Naples sur les soins et les égards qu'il avait eus à Gaëte pour le souverain pontife.

Celui qui combattait l'intervention française en 1823, et qui trouvait tant de paroles éloquentes pour foudroyer ceux qui allaient renverser la constitution de sa patrie, rend au ciel des actions de grâces pour le renversement de la République romaine et de la constitution qu'un Peuple s'était librement donnée.

Que le pape se dépêche donc de donner à M. Martinez de la Rosa le chapeau de cardinal. Il l'a bien gagné par ses apostasies.

Le bruit est répandu à Naples qu'une réconciliation générale va s'opérer dans toute la famille des Bourbons. Le premier pas sera fait par l'infant dom Sébastien, qui fera son acte de soumission à la reine Isabelle II, qu'il avait déjà reconnue en 1834.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 27 *septembre. Midi.* — Consolidés au comptant, 92 5/8 93; pour compte, 92 3/4 93 1/8. *Trois heures.* Ces derniers ferment à 93 1/4.

— A la suite des troubles dans l'île de Céphalonie dix-sept révoltés ont été déjà passés par les armes. On vient de menacer aussi de la loi martiale plusieurs villages de l'île de Corfou.

— Un donataire anonyme a fait présent de 2,000 livres sterling à la société pour la propagation des bibles à l'étranger.

— Le choléra diminue considérablement ses ravages à Londres et dans les environs.

— La société pour l'abolition de la peine de mort est sur le point de recommencer une nouvelle campagne, qui sera vigoureusement poursuivie dans la métropole et dans les provinces pendant tout cet hiver. M. Charles Gilpin peut être considéré comme le chef du mouvement humanitaire. Aussi sera-t-il le grand promoteur et l'orateur assidu de tous les meetings qui seront convoqués pour cet objet. La première assemblée aura lieu cette semaine à Devizes, au lieu même où dernièrement une femme a été pendue, afin de protester contre cette atteinte récente à la vie humaine, dépôt sacré confié à la société par la nature.

Toutes les grandes villes du nord de l'Angleterre seront visitées successivement par les abolitionnistes; et il y a lieu d'espérer que cette grande question, ainsi portée devant les assises populaires, acquerra pour sa solution définitive et prochaine, l'aide tout puissant de l'opinion publique. Déjà le clergé anglican est en grande partie gagné à cette cause, qui n'est plus combattue que faiblement par les défenseurs du passé, par les conservateurs du mal.

Irlande. — Les amis et la famille de John Mitchel, le célèbre convict irlandais, ont été avertis officiellement que le gouvernement anglais, en considération de la mauvaise santé du transporté, l'avait remis en pleine et entière liberté avec la seule défense de retourner ou de s'établir dans aucune portion ni dans aucune colonie du Royaume-Uni. John Mitchel se propose, dit-on, de se rendre en Allemagne afin d'essayer l'effet des eaux minérales de ce pays sur sa santé délabrée. Sa famille était restée en Irlande, mais ses enfants ont l'intention de le rejoindre aussitôt qu'il aura fixé le lieu de sa nouvelle résidence.

M. Mitchel est un démocrate sincère et l'un des plus énergiques écrivains de l'Europe; il était rédacteur propriétaire de l'*United Irishman* et un des chefs les plus ardents de la jeune Irlande; ce sont ses écrits et ses discours si brûlant d'éloquence et de force qui soulevèrent le Peuple irlandais après les jours de Février. Il disait hautement que son but était de détrôner la reine en Irlande. Il y aurait réussi s'il avait su se concilier l'amitié des prêtres dont l'influence est toute puissante sur le Peuple. Pourtant l'Angleterre, dans sa profonde politique, vient de le gracier! Ce qui prouve qu'elle juge sage d'avoir quelque respect pour le peuple, puisqu'elle fait grâce à un chef de parti.

Quand M. de Lamartine était au plus haut de sa splendeur politique, John Mitchel a dit que c'était un traître, un hypocrite, un vieux poète sans cœur.... Ceci était justifié, car au moment même où M. de Lamartine recevait l'adresse de la députation irlandaise on affichait sa réponse défavorable dans tous les carefours en Irlande.

Il y a en ce moment en Irlande 30,000 hommes de troupes y compris la milice et l'état major, et en outre de cette force on compte encore 21,800 vétérans enrôlés et 12,000 hommes de police.

TURQUIE.

Le prince Radziwill, envoyé par l'empereur Nicolas pour demander au sultan l'extradition des chefs hongrois, a été reçu, le 7 septembre, en audience solennelle. Le divan n'a encore pris aucune résolution dans cette affaire. On assure qu'il s'est engagé sur son honneur à ne pas laisser échapper les chefs qui se trouvent à Widdin.

INDES ORIENTALES.

CALCUTTA, 8 *août.* — Le bruit a couru pendant quelques jours ici qu'une insubordination grave avait éclaté parmi nos troupes stationnées dans le Punjaub; mais on avait donné des proportions beaucoup trop grandes à cette mutinerie. Le fait se borne à ceci: Le 13e et le 22e d'infanterie indigène ont en effet refusé de recevoir leur solde, sous prétexte d'erreurs commises dans le décompte supplémentaire du Sinde. Sir Charles Napier s'était proposé de faire aussitôt une visite à Rawul Pindee, où ces régiments sont cantonnés, afin d'arranger immédiatement l'affaire; mais avant qu'il eût le temps de mettre ce projet à exécution tout était rentré dans l'ordre, et la difficulté était aplanie à la satisfaction des troupes mutinées.

CHINE.

MACAO, 25 *juillet*. — Les journaux de ce pays sont toujours remplis de discussions roulant uniquement sur l'invasion de Macao par le capitaine Kepler. Le seul fait intéressant qui se soit produit dans le courant de juillet, c'est la condamnation de quatre matelots anglais, à trois et quatre semaines d'emprisonnement, par la cour de Macao. Le jugement a reçu son exécution sans que le commandant de la station navale anglaise ait fait aucune tentative pour s'y opposer, ou même ait cherché seulement à contester la juridiction des Portugais sur les nationaux britanniques en résidence à Macao.

La ville de Canton est toujours assez tranquille. Les mandarins ont rendu quelques édits, et le Peuple a affiché quelques placards relatifs aux étrangers ; mais ces différentes pièces gardent, contre l'habitude, une grande modération.

NOUVELLES DIVERSES.

Nous lisons dans la partie officielle du *Moniteur* :

« M. le général Pacheco y Obes, envoyé de la République de l'Uruguay, a été reçu en audience particulière par M. le président de la République.

— Aujourd'hui, au milieu de grandes cérémonies, a eu lieu la clôture du concile provincial, tenu depuis huit ou dix jours dans l'intérieur du séminaire Saint-Sulpice.

— Le concile de Saint-Sulpice produit déjà effet. Il a été décidé que toutes les églises fermeraient, à l'avenir, à la nuit tombante. Ce décret contrarie bien un peu le célèbre abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires, qui, comme on sait, tenait tous les soirs, jusqu'à dix et onze heures, concert instrumental et vocal dans son église ; un avis placardé à la porte de la susdite église annonce que M. Desgenettes se conformera au décret du concile.

— La princesse Belgiojoso a quitté Malte avec sa famille le 16 septembre, sur un vapeur français, se rendant en Grèce. Plusieurs autres réfugiés riches ont pris ou sont sur le point de prendre le même parti.

— Le budget des établissements de bienfaisance en France, au nombre de 9,242, s'élève annuellement

à	215,441,232 f. 52 c.
sur lesquels il faut déduire pour frais d'administration (part des philanthropes).	61,211,324 01
si bien qu'il ne reste plus réellement pour les malheureux que	54,229,908 f. 51 c.

— Par arrêté du ministre de l'instruction publique, le 20 octobre prochain, de grands concours ouvriront à la faculté de droit de Paris, pour deux places de professeurs et deux de suppléants, vacantes à ladite Faculté, dont une place de professeur d'histoire du droit.

Les épreuves définitives consisteront :

1° En une composition.
2° En trois leçons.
3° Et en deux argumentations.

— Le 29 du mois prochain de grands concours auront lieu pour les prix et les places à décerner aux élèves internes en médecine et chirurgie dans les hospices et hôpitaux civils de Paris.

Le 8 novembre les concours auront lieu pour l'admission des externes.

— M. Charles Desolme, rédacteur en chef du *Républicain de la Dordogne*, vient de se constituer dans la maison d'arrêt de Périgueux pour y subir neuf mois d'emprisonnement. L'organe de la démocratie dans la Dordogne ne recevra aucun échec de cette circonstance qui récompense d'une façon aussi fâcheuse le zèle de l'habile rédacteur.

La rigueur avec laquelle la magistrature officielle a, dans sa dernière session, cherché à prendre sa revanche de l'élection démocratique du 13 mai dernier a grandement favorisé la propagande républicaine. Le département de la Dordogne marche aujourd'hui avec ensemble dans la voie tracée par la révolution de février, et les ennemis de l'ordre de choses actuel en seront pour leurs tentatives de réaction inintelligente.

— M. Félix Pyat habite actuellement Lausanne, où se trouve aussi le sergent Boichot. Le conseil de Berne fait des démarches auprès du gouvernement grand-ducal, pour faire obtenir aux réfugiés allemands une amnistie générale.

— Le ministre des affaires étrangères ayant prévenu MM. les préfets qu'il ne se chargerait plus à l'avenir de faire mettre en règle par les ambassades des légations étrangères les passeports des personnes qui désirent voyager hors du territoire de la République, et que cette formalité devait être remplie à la diligence des parties intéressés, M. Albouys s'empresse d'informer toutes les personnes intéressées que, dans l'intention de leur faire obtenir avec toute la promptitude possible toutes les pièces nécessaires munies des formalités prescrites, il a créé un service spécial pour se charger de toutes les démarches à faire, soit dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, soit dans ceux des légations résidant à Paris. Par une prompte exactitude à renvoyer toutes les pièces en règle dans le plus bref délai possible, il espère justifier la confiance dont on voudra bien l'honorer. Il se contente de la modique rétribution de 8 fr. par chaque pièce à légaliser, y compris les droits perçus par les chancelleries.

Envoyer à M. Albouys un mandat sur la poste, rue-Neuve-de-l'Eglise, n° 49, au Gros-Caillou, à Paris.

— Nous annonçons pour mardi, 2 octobre, à 8 heures du soir, salle Montesquieu, rue Montesquieu, 6, l'ouverture des Concerts parisiens ; le prix d'entrée est fixé à 30 centimes, loges et places réservées 50 centimes; le 5 pour 100 de la recette de ces concerts sera versé pour la fondation de la caisse des associations ouvrières. La composition du programme et le choix des artistes nous font espérer un grand succès.

— Les tapissiers associés donnent dimanche prochain, aux associations ouvrières, une fête qui promet d'être très brillante. La *fête des Vendanges* doit avoir lieu de midi à 6 heures, dans le local du Châlet, aux Champs-Elysées. Les produits en seront consacrés au soulagement des ouvriers sans ouvrage ; il y aura bal, chant populaire, tombola. La foule, nous n'en doutons pas, sera compacte et élégante.

— Aujourd'hui samedi, 29, salle de la Fraternité, rue Martel, 9, à 8 heures du soir. Grand concert populaire donné par les Associations ouvrières, avec le concours de Mmes Allan-Blin, Danterny-Cundell, MM. Junca et Gozora. *Des lampions*, scène comique, par Mayer ; Marche républicaine, par les enfants de Paris ; *Ma République*, par Gozora, prix 30 cent.; tribunes 50 cent.

Plus de tiare ! Tel est le titre d'une brochure qui est mise en vente aujourd'hui chez tous les libraires et qui est appelée à avoir un grand retentissement dans le monde politique. Dépôt à la propagande démocratique et sociale. N° 1, rue des Bons Enfants.

Le Rédacteur-Gérant : EUGÈNE CARPENTIER.

Bourse de Paris du 28 septembre.

Avant la Bourse. — Il y avait beaucoup de demandes et le 5 0|0 était très ferme de 88 95 à 89. On croyait que les spéculateurs à la hausse étaient assez puissants pour faire mouter la rente en liquidation.

Bourse, une heure. — A peine le parquet était-il ouvert à 88 95 que des offres sont survenues de tous côtés et ont fait retrograder la rente à 88 80. On attribuent cette baisse à un article du journal la *Patrie* qui annonce que la commission du budget s'est occupée de l'emprunt et a décidé qu'il aurait lieu en 5 0|0 et que la question serait portée à l'Assemblée dès les premières séances.

Deux heures. La rente a repris vivement de 88 90 à 89 10, et l'on a même fait 89 15 ; dans la coulisse on prétend que le Trésor aura encore près de 50 millions à la Banque après avoir payé le semestre, ce qui lui permettrait d'ajourner au printemps prochain l'adjudication de l'emprunt.

Trois heures. — Le cours s'est soutenu quoique l'on annonce partout que le projet de loi relatif à la négociation du nouvel emprunt sera annoncé le 4 octobre prochain. Le 5 p. 0|0 s'est tenu pour la clôture à 89 10.

La rente 4 0|0 a varié de 55 90 à 56 15.

Les actions de la banque de France ont varié de 2,332 50 à 2,335, les Quatre Canaux étaient à 1,100, les obligations anciennes de la ville à 1,270, les nouvelles de 1148 75 à 1150, les obligations de la Seine, de 1,088 75 à 1090.

L'emprunt Belge de 1840 a fléchi de 1|4, à 91 1|4 ; celui de 1842, de 1|2, à 97 ; la dette active d'Espagne, de 1|2 à 21 1|2 ; le 3 0|0 espagnol à 35 ; les ducats à 88.

Les actions du Nord ont fait 437 50 à 438 75, Vierzon 300 à 301 25 ; Marseille 217 50 à 220, Bâle 102 50 à 105 75, Bordeaux 410, Strasbourg 351 25, Nantes 292 50. Après la bourse, à quatre heures, le 5 0|0 était à 89 10.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0|0 j. du 22 mars. .	88 80	89 10	88 75	89 10	88 85
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	78 75
4 0|0 j. du 22 mars. .	69 50	» »	» »	69 50	69 75
3 0|0 j. du 22 déc. . .	56 »	56 15	55 90	56 05	56 »
Action de la Banque.	2332 50	» »	» »	2335 »	2327 50
Obligations de la Ville	1092 50	1092 50	1087 50	1090 »	1092 50
4 canaux avec prime.	1100 »	» »	» »	1100 »	1100 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	920 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	57 50
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	137 50
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2775 »	» »	» »	2775 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	88 »	Belgique, Emp. 1840..	97 1|4
Emprunt romain.........	77 3|4	Belgique, Empr. 1842.	97 »
Emprunt d'Haïti.........	» »	Belgique, Trois 0|0......	» »
Espagne, dette active...	21 1|2	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1|2 hollandais....	» »
Detto passive..............	» »	Empr. portugais 5 0|0..	» »
Trois 3 0|0 1841...........	35 »	Emprunt du Piémont..	885 »
De Dette intérieure.......	» »	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	415 »	415 »	415 »
	Versaille, R. D.	212 25	211 25	211 25
	Versailles, R. G.	172 50	172 50	172 50
	Paris à Orléans,	745 »	745 »	755 »
	Paris à Rouen,	530 »	530 »	530 »
	Rouen au Havre,	» »	» »	266 »
	Avignon à Marseille,	217 50	220 »	218 75
	Strasbourg à Bâle,	102 50	103 75	103 75
	Du Centre,	303 75	301 75	308 75
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	170 »
	Orléans à Bordeaux,	410 »	410 »	408 75
	Du Nord,	437 50	438 75	437 50
	Paris à Strasbourg,	351 25	351 25	351 25

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.